RAPPORT D'ACTIVITE 2015





sommaire

	Conseil d'Administration, ÉQUIPE DE DIRECTION	04	
	Organigramme	05	
	CALENDRIER ET FAITS MARQUANTS	06	
	Populations gérées		
	CHIFFRES CLEFS	09	
La	PROTECTION SOCIALE	11	
	Santé	12	
	FAMILLE	14	
	RETRAITE	16	
	Cotisations	18	
	ZOOM: LA DÉMATÉRIALISATION		
Vo	US ACCOMPAGNER	21	
	LA VIE MUTUALISTE SUR LE TERRITOIRE	22	
	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	24	
	L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	26	
	LA PRÉVENTION SANTÉ ET LA GESTION DES RISQUES	28	
	LE CONTRÔLE MÉDICAL		
	ET LA GESTION DU RISQUE EN SANTÉ	30	
	Nos services de proximité	32	
	MSA Services	34	
	ZOOMS : NOS SERVICES WEB ET LA CELLULE PRÉVENTION SUICIDE		
Les moyens d'agir			
	Les fonctions de contrôles	39	
	LES FONCTIONS SUPPORTS	40	
	La gestion financière	41	
LEX	_EXIQUE		

EDITO



e rapport d'activité synthétise par grand domaine d'intervention de la MSA, les missions exercées, les données chiffrées et les principaux faits marquants de l'année, tout en s'ouvrant sur quelques éléments de perspective envisagés dans un avenir proche.

Notre organisation sous forme de guichet unique traduit la très grande diversité des activités conduites. Elle positionne la MSA à la confluence de deux mondes en continuelle évolution : la protection sociale et l'agriculture.

Le Conseil d'administration et notre réseau d'élus assurent ce lien indispensable qui fait toute l'originalité de notre régime de protection sociale. Le renouvellement du réseau des élus en 2015 participe à cette dynamique.

Face à un contexte économique contraint, la MSA Beauce Cœur de Loire s'adapte et innove pour être au rendez vous de ses engagements et accompagner notamment les personnes en situation de fragilité.

Je souhaite remercier tous les contributeurs – élus et salariés – qui oeuvrent dans l'intérêt des populations dont nous avons la charge.

Christian PINSAC

Directeur Général

Conseil d'Administration

Présidente Cendrine CHERON

1er Vice-Président Georges AGUDO

Vice-Présidente 1er collège Martine HUGER

Vice-Président 2ème collège Hubert COUSSOT

Vice-Président 3ème collège Xavier MORISSEAU

Vice-Président - Représentant des Familles Bernard PERRIOT

Président du Comité Départemental du Cher Jacques TISSERAND

Président du Comité Départemental de l'Eure et Loir Benoit CELIER

Président du Comité Départemental du Loiret Gérard DEGRAVE

Président du Comité de Protection Sociale des Non Salariés Laurent MAUPU

Président du Comité de Protection Sociale des Salariés Norbert ROBLIN

Président du Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale

Jacky PLASCIER (2016)

Félicie PRINTE AL (2015)

Félicia BRUNEAU (2015)

Présidente de la Commission Formation-Animation-Communication Soline LAGNEAU

Autres membres du Conseil d'Administration :

1er collège: Pierre ALLARD - Martine DOUILLET - Nathalie NERON - Benoît PERROCHON - 2ème collège: Yves BARON - Eric DELEPLANCQUE - Jean-Paul GIRAULT - Gérard LE BALC'H Manuel LOPEZ - Bruno MERCIER - André VOISIN - 3ème collège: Jean-François DAVID - Benoît LAMBERT - Patrick NOEL - Théophile PELE - Membre UDAF: Edouart MILLET

Equipe de Direction

Directeur Général Christian PINSAC

Agent Comptable Béatrice MOLEON

Directeurs Adjoints Jacques BIET

Hélène DUMAS

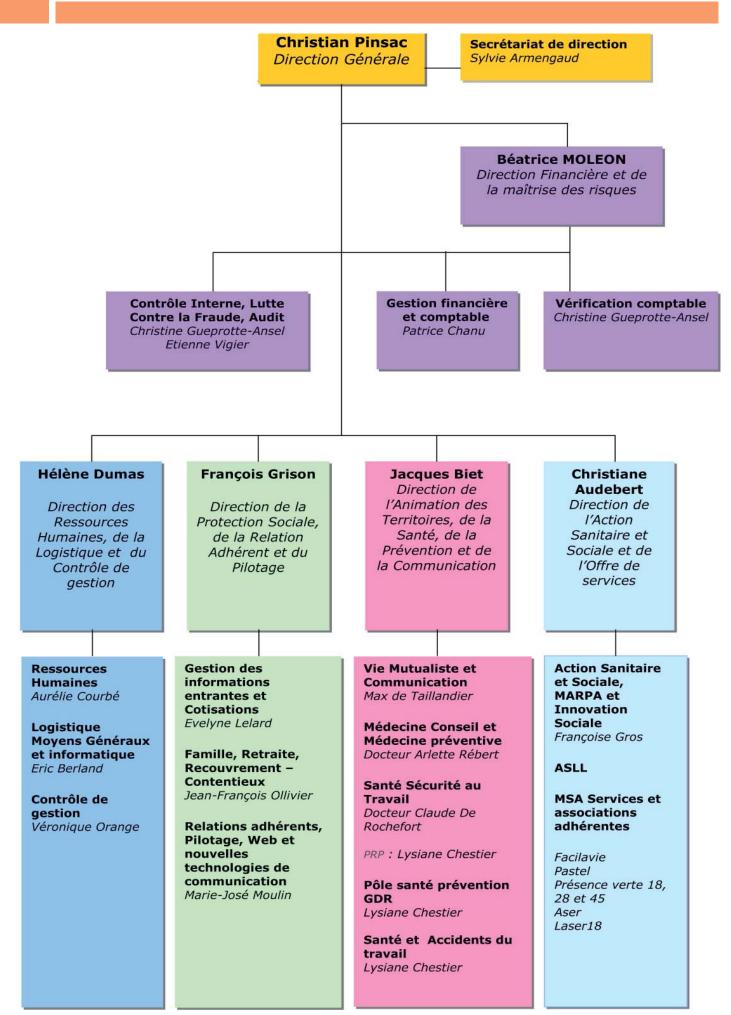
Sous-Directeurs Christiane AUDEBERT

François GRISON

Médecin Conseil Chef Arlette REBERT

Médecin Chef du Travail Claude DE ROCHEFORT

Organigramme 2015



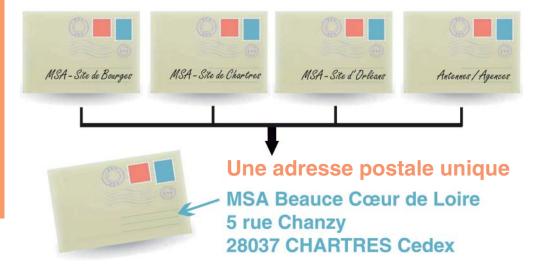
Faits Marquants 2015

JANVIER 2015

Centralisation du courrier

Le 1er janvier, la MSA Beauce Coeur de Loire met en place une adresse postale unique afin que les courriers qui lui sont destinés, soient ouverts et scannés sur le site de Chartres.

01



Près de 22 000 électeurs relevant de la MSA Beauce Coeur de Loire se sont mobilisés pour élire 707 représentants pour les cinq années à venir.

Le taux de participation global de la MSA Beauce Coeur de Loire, tous collèges confondus, atteint 33%. Le vote par Internet a séduit 16% des votants.

Sur les 3 départements 36 bureaux ont dépouillé 18 293 votes par correspondance.

12 au

27



FEVRIER 2015

12

Inauguration de la Maison de Santé Pluri-professionnelle

de Sancoins

Cette maison de santé est l'un des 6 projets accompagnés sur le mandat sur décision du Conseil d'Administration.



MARS 2015

16

Assemblée générale élective et statutaire de la MSA Beauce Coeur de Loire

Les 27 délégués élus à cette occasion et les 3 représentants des UDAF composent le nouveau Conseil d'Administration. Ils se sont ensuite réunis pour élire la Présidente (Cendrine CHERON) et son bureau.



AVRIL - MAI 2015

Assemblées générales des échelons locaux

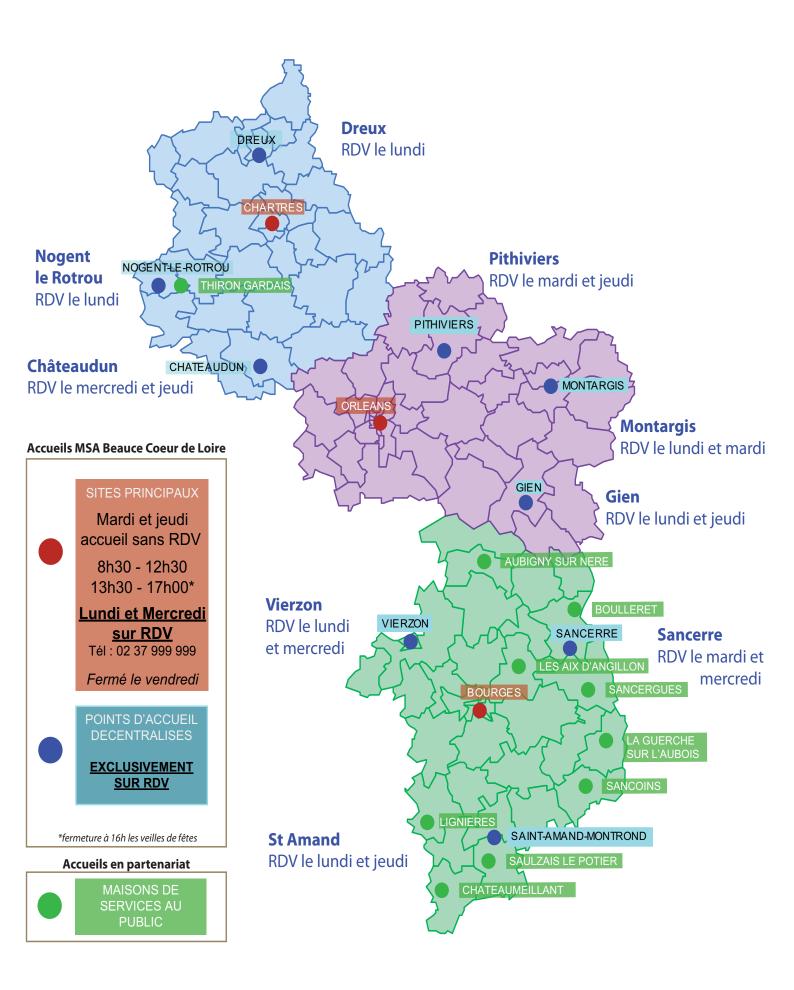
24 présidents d'échelons locaux et leurs bureaux respectifs ont été élus. Les présidents et les administrateurs de chaque département se sont réunis ensuite en comité départemental en juin.

SUR L'ANNÉE 2015

31 contrats d'accompagnement



En 2015, 31 contrats d'accompagnement ont été finalisés ainsi que 15 contrats d'Aide Financière Simplifiée Agricole et 3 contrats de prévention. Cela représente une aide totale de plus de 128 000 € pour financer l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises agricoles.



Population gérée

11 853 exploitants

34 276 salariés

5 067 employeurs

79 030 personnes protégées en maladie

9 653 allocataires de prestations familiales

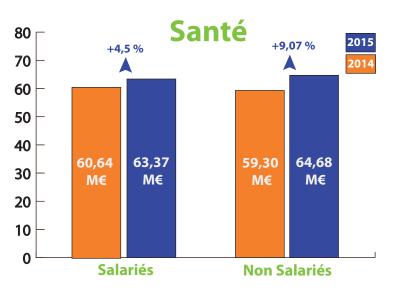
78 308 retraités salariés

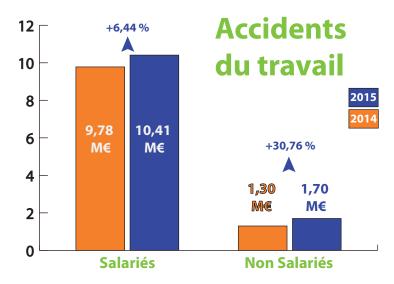
34 081 retraités non salariés

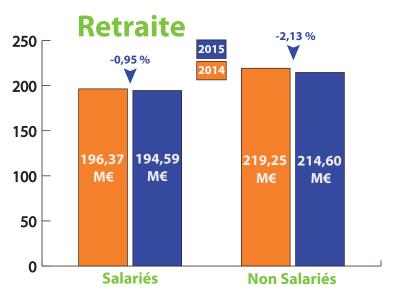


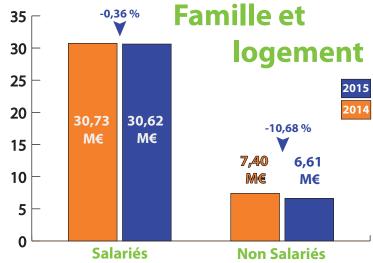
Chiffres clefs

Prestations versées par branche









Total cotisations émises



Total prestations versées

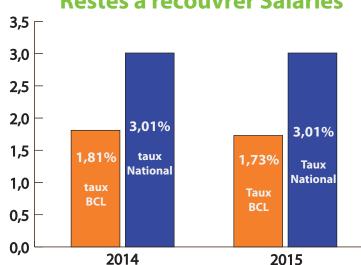


Les restes à recouvrer

Restes à recouvrer Exploitants

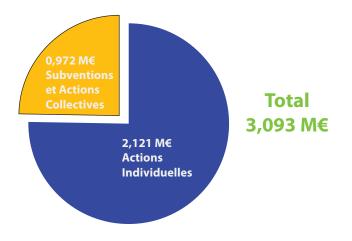


Restes à recouvrer Salariés



Action sanitaire et sociale

Répartition des aides en 2015



Cotisations et prestations

Rapport cotisations émises sur prestations versées en 2015





FAMILLE

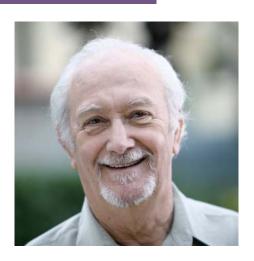


SANTE

RETRAITE



COTISATIONS



La Protection Sociale





Verser

les prestations obligatoires et complémentaires : soins, indemnités journalières santé, maternité et paternité, allocation de remplacement

Contribuer

à la gestion du risque en santé par la mise en oeuvre de contrôles ciblés (établissements médicaux, professionnels de santé, transporteurs ...)

Délivrer

les documents administratifs : prise en charge, attestation, entente préalable ...

Instruire

les demandes de Couverture Maladie Universelle Complémentaire et d'Aide à la Complémentaire Santé

Gérer

les accidents du travail et les maladies professionnelles depuis la déclaration jusqu'au versement d'une rente et les pensions d'invalidité



Chiffres clés

34 241 personnes protégées en maladie dans le régime des exploitants et 44 789 dans celui des salariés.

128,05 millions d'euros de prestations versées.

245 142 journées d'indemnités journalières réglées maladie en 46 737 journées en maternité-paternité.

2019 accidents du travail pour les salariés et 289 pour les exploitants.

591 salariés et 118 exploitants en invalidité.



Faits marquants



■ Evolutions législatives

- La prescription médicale est obligatoire pour toute prise en charge de frais de transports. Elle doit être établie avant la réalisation du transport sauf en cas d'urgence.
- Concernant les Non-Salariés et les indemnités journalières auxquelles ils peuvent prétendre, il convient depuis le 1er janvier 2015 que ces derniers soient à jour de leur cotisation AMEXA l'année précédant l'arrêt de travail.
- Mise en œuvre de la sanction en cas d'envoi tardif de la déclaration d'Accident du travail (DAT) ou Maladie professionnelle (DMP) pour les affiliés à la branche ATEXA.
- Extension des IJ ATEXA aux collaborateurs d'exploitations ou d'entreprises agricoles, aux Aides familiaux et aux associés d'exploitation en cas d'incapacité temporaire liée à un AT/MP.
- Pour les arrêts de travail en lien avec un accident du travail, la période de référence a été modifiée. Le salaire pris en compte pour le calcul des indemnités journalières est celui du mois civil antérieur au dernier jour travaillé.

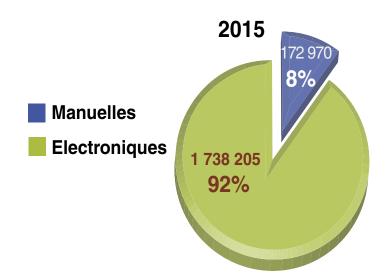


Mise en place de la portabilité des droits prévoyance en cas de rupture du contrat de travail

Dispositif mis en place pour tous les contrats collectifs prévoyance à compter du 1er juin 2015.

- Réforme du dispositif aide à la complémentaire santé au 1 juillet 2015
 - mise en place d'une attestation chèque Aide à la Complémentaire Santé.
 - instauration du tiers payant intégral pour les bénéficiaires de l'ACS.

Volume des feuilles de soins traitées par la MSA Beauce Coeur de Loire



Perspectives

Obligation pour les entreprises de souscrire une complémentaire santé pour tous leurs salariés à compter du 01 janvier 2016.

Cette obligation s'accompagne, sauf dérogation, d'une prise en charge des cotisations à hauteur de 50 % et de la mise en place d'un panier de soins minimum dans le cadre de contrats collectifs.

FIDES: Facturation Individuelle Des Etablissements de Santé
Tous les actes de consultations externes sont facturés directement aux organismes de sécurité sociale.



--- Accompagner la petite enfance

lors de l'arrivée d'un enfant avec le versement des primes à la naissance et à l'adoption ainsi que d'aides pour la garde des enfants

Aider l'enfance et la jeunesse

par le versement d'aides financières liées à l'éducation et aux loisirs des enfants

Participer aux dépenses liées au logement

dans la cadre d'un déménagement, d'une location, d'un achat ou de l'amélioration de son habitat

Soutenir nos assurés

en situation de précarité, d'isolement ou de handicap avec les allocations de solidarité et d'insertion ainsi que par le versement des minima sociaux

Représenter la MSA et ses adhérents

lors de notre participation aux différentes instances chargées notamment de la prévention des expulsions, de l'habitat indigne, du Revenu de Solidarité Active et de la protection des majeurs

Chiffres clés

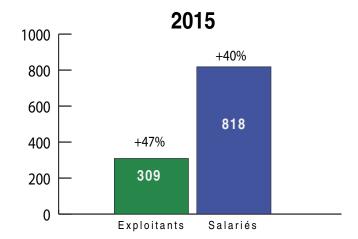
2 695 exploitants et 6 958 salariés allocataires de prestations familiales.

4 277 bénéficiaires d'aides au logement.

30,62 millions d'euros de prestations familiales et de logement versés aux salariés et 6,61 millions d'euros versés aux exploitants.

Nombre d'allocataires RSA

Augmentation significative par rapport à 2014





Faits marquants



La Réforme des Allocations Familiales : Depuis le 01/07/2015, le montant des allocations familiales (AF), les majorations pour âge et l'allocation forfaitaire (AFO) varient en fonction du montant des ressources du foyer. Le calcul est déterminé selon trois tranches de ressources, le nombre d'enfants à charge ainsi que leur âge.

Une garantie publique contre les impayés de pensions alimentaires et une amélioration des modalités de recouvrement des pensions alimentaires impayées. Cela se traduit par le versement d'un complément d'ASF (Allocation de Soutien Familiale) lorsque la pension alimentaire fixée et payée est inférieure au montant de l'ASF. Elle crée ainsi une ASF Complémentaire qui complète le paiement de la pension alimentaire effectué par le parent débiteur.

■ Une nouvelle prestation : la PREPARE

La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a créé une nouvelle prestation, la Prestation Partagée d'Education de l'Enfant (PREPARE), qui remplace le Complément de libre choix d'activité (CLCA) pour les familles ayant au moins un enfant né ou adopté à compter du 1er janvier 2015.

Elle vise à aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle, en leur permettant de bénéficier d'une prestation venant compenser, au moins partiellement, la perte de rémunération engendrée par la réduction ou la cessation d'activité.



■ Télé-service et service en ligne

Il a été mis à disposition des allocataires un Télé service de Déclaration de Situation pour les enfants de 16 à 18 ans pour le paiement de l'ARS.

Il s'agit de permettre aux allocataires de déclarer rapidement et simplement la situation de scolarité de leur(s) enfant(s) et de gagner en efficacité dans le traitement de ces déclarations. En attestant sur l'honneur de la scolarité de leur enfant via ce télé service, le récapitulatif de la télé-attestation, au format PDF, est stocké et visible par l'allocataire via son espace privé.

Perspectives

Déployer la Prime d'Activité

En janvier 2016, le RSA Activité et la Prime pour l'Emploi (versée par les services fiscaux) sont fusionnés en un dispositif unique : la prime d'activité. Celle-ci a pour objectif de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux revenus modestes, d'inciter à l'exercice et à la reprise d'une activité professionnelle en complétant les ressources des travailleurs aux revenus modestes.

Elle s'adresse aux personnes de plus de 18 ans salariées et non salariées ainsi qu'aux étudiants salariés ou apprentis sous certaines conditions. En effet, les jeunes travailleurs âgés de 18 à 25 ans, qui étaient jusqu'à présent exclus du RSA, peuvent prétendre à la prime d'activité.

Informer

avec l'envoi du relevé de situation individuelle (RIS) ou de l'estimation indicative globale (EIG) dans le cadre du droit à l'information retraite

Communiquer

en participant à des forums sur la retraite ou à des réunions d'information

Actualiser

les carrières en sollicitant les assurés pour mettre à jour leur relevé de compte

Etudier

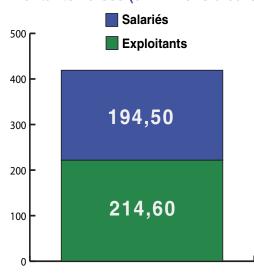
les demandes de rachat pour les aides familiaux ainsi que pour les assurés ayant des années incomplètes ou ayant suivi des études supérieures

Chiffres clés

34 081 exploitants et 78 308 salariés agricoles bénéficiaires d'une retraite.

La diminution du nombre de retraités se poursuit en 2015 et reste plus marquée en Assurance Vieillesse des Non Salariés Agricoles (-3,046%) qu'en Assurance Vieillesse des Salariés Agricoles (-0,657%).

Montants versés (en millions d'euros)



Instruire et mettre en paiement

les dossiers de demande de retraite de base et complémentaire, de départs anticipés, de dossiers de réversion ainsi que d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Réviser

les dossiers au fil de l'eau en fonction des évolutions

Gérer

les décès notamment au niveau des recours sur succession

Contrôler

tant en terme de vérification technique que de contrôle interne



Faits marquants

En matière législative

1 Une retraite progressive

A compter du 1er janvier 2015, les conditions d'obtention de la retraite progressive évoluent en abaissant la condition d'âge et en élargissant la durée d'assurance et de périodes reconnues équivalentes. Pour les salariés, les modalités de calcul de la fraction de pension sont modifiées.

Les cadres dirigeants et les salariés ayant conclu une convention de forfait en jours en sont exclus.

2 - Une prime de 40€

Attribution d'un versement exceptionnel de 40 € aux assurés retraités dont le montant des pensions de base et complémentaires est inférieur ou égal à 1200 € bruts par mois.

Cette prime est versée par le régime servant la retraite la plus importante.

3 - Droits à la retraite des personnes handicapées

Modification des conditions d'accès à la retraite anticipée des travailleurs handicapés : abaissement du taux d'incapacité permanente requis de 80 à 50 %, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé maintenue pour les périodes antérieures au 31.12.2015, attribution de l'ASPA dès 62 ans.

Cumul emploi-retraite

A compter du 01.01.2015, le cumul emploi retraite ne génère plus aucun nouveau droit pour les primo-retraités.

Depuis le 1er mars 2015, l'assuré doit cesser toutes ses activités salariées et non salariées pour bénéficier de sa retraite.

Il est possible de poursuivre ou reprendre certaines activités spécifiques sous conditions.

Revalorisation des pensions

Au 01.10.2015, les avantages de vieillesse ont été revalorisés de 0,1 %.

Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) et revenus d'activité

Les bénéficiaires de l'ASPA ont la possibilité de cumuler partiellement cette allocation avec des revenus d'activité, à travers un abattement forfaitaire trimestriel.

Les secteurs fonctionnels et opérationnels ont été sollicités pour des évènements :

- Session de préparation à la retraite à Pithiviers le 15 janvier 2015 ;
- Intervention auprès de l'entreprise TEREOS à Artenay le 18 juin 2015 afin de réaliser une information sur la retraite (matinée) et des Entretiens Informations Retraite pour les salariés (après midi) ;
- Assemblée générale des anciens de la FDSEA à SOURS le 22 mai 2015 ;
- Entretien Information Retraite (EIR): 78 demandes.

0

La Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO)

Attribution de points gratuits de RCO

- pour les périodes antérieures au 01.01.2003, aux chefs d'exploitation qui ne justifient pas de 17,5 années d'activité de chef exercées à titre exclusif ou principal.
- pour les périodes antérieures au 01.01.2011 aux aides familiaux et aux conjoints collaborateurs.
- pour les périodes antérieures au 01.01.2009 aux conjoints participant aux travaux.

Complément Différentiel de RCO

Un complément différentiel de RCO est instauré afin de permettre aux retraités Non Salariés Agricole, pour leur carrière en qualité de chef d'exploitation, d'atteindre progressivement sur 3 ans le seuil de 75 % du SMIC.

Perspectives



■■■ LA LIQUIDATION UNIQUE DE L'ENSEMBLE DES PENSIONS DE VIEILLESSE :

Pour les assurés ayant relevé de plusieurs régimes (sécurité sociale, RSI, MSA ...) le principe d'une liquidation unique est posé par la loi. Pour l'instant, son application est réservée aux seuls assurés nés à compter du 1er janvier 1953. Les règles de compétence entre régimes et les decrets d'application sont en cours d'élaboration.

Identifier et affilier

nos ressortissants lors de l'installation d'exploitants, d'embauche de salariés ou de création d'entreprises

Gérer

au fil des évolutions, les données relatives notamment à l'état civil, aux parcelles, à l'assiette ou à l'appel des cotisations ainsi qu'aux modalités de déclaration

Informer

les adhérents sur les évolutions législatives impactant particulièrement les taux de cotisations et l'emploi de main-d'œuvre

Calculer

les cotisations des employeurs de main-d'oeuvre et des non-salariés agricoles

Recouvrer

les cotisations ainsi que les prestations indues par la mise en œuvre d'un recouvrement amiable ou de procédures contentieuses



Instruire

dans le cadre du recours amiable, les demandes de remises de majorations de retard et la mise en place d'échéanciers de paiement

Initier et gérer

les procédures judiciaires devant les Tribunaux : Affaires de Sécurité sociale, Grande Instance, Commerce mais également Cour d'Appel et Tribunal Administratif.

Chiffres clés

11 853 chefs d'exploitation ou entreprises.

34 276 salariés.

5 067 employeurs de main d'œuvre.

890 cotisants solidaires.

136 250 000 € de cotisations annuelles appelées aux exploitants.

887 échéanciers de paiement ont été accordés pour près de 6,46 millions €

1 028 000 €de cotisations prises en charge au titre des crises agricoles pour 395 dossiers.

Faits marquants

Généralisation progressive de la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

La DSN est une déclaration qui simplifie les démarches déclaratives des entreprises et améliore la prise en compte des droits des salariés. Les données sociales sont transmises une seule fois en un point de dépôt unique.

En 2015, la déclaration sociale nominative (DSN) a franchi une étape importante : Sur l'ensemble du territoire, plus de 50 000 entreprises, employant plus de 8,5 millions de salariés, utilisent la DSN. Depuis mai 2015, les grandes entreprises sont entrées dans le dispositif.

Aider les agriculteurs en difficulté

Devant les conséquences sociales des crises agricoles, la MSA se mobilise. Sans se substituer aux acteurs économiques, elle intervient pour accompagner les filières dans la prévention des crises et soutenir les familles dans les difficultés qu'elles vivent. Ses interventions sont nombreuses :

Mener une veille locale et prendre part aux partenariats locaux

Une veille attentive sur les facteurs déclencheurs vise à anticiper et prévoir les dispositions à prendre.

Une offre proposée en lien avec l'accompagnement social

Les Rendez-vous Prestations MSA, l'Avenir En Soi, les prestations et aides dans le cadre de l'action sociale : la MSA développe des nouvelles possibilités d'aides aux ressortissants.

Des mesures intervenant sur le montant et le paiement des cotisations

Le paiement des cotisations dans les délais prescrits est une obligation. Si des difficultés financières peuvent apparaître incontestables chez les professionnels subissant une crise, la MSA propose des solutions pour aider les exploitants :

Sur les cotisations à émettre : Le montant des échéances peut-être réduit par la modulation des appels fractionnés ou des prélèvements mensuels, par l'option en faveur de l'assiette annuelle N-1

Sur les cotisations émises : L'exploitant peut-être aidé par la mise en place d'échéanciers de paiement de cotisations, de prises en charge de cotisations, de remises de majorations et pénalités de retard. Il est dans ce cas important de prendre rapidement contact avec le service recouvrement.

Soutien aux agriculteurs en difficulté : les actions spécifiques 2015

En 2015, pour venir en aide aux agriculteurs en difficulté, des mesures exceptionnelles pour les cotisations ont été mises en place :

- Pour tenir compte de la baisse des revenus professionnels, certains agriculteurs pouvaient demander que le calcul de leurs cotisations et contributions sociales se fasse sur l'assiette N-1 au titre de l'année 2015.
- Certains chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole avec des revenus faibles, nuls ou déficitaires ont pu également bénéficier de la réduction de l'assiette minimum pour le calcul de la cotisation AMEXA.

Ces mesures venaient compléter les baisses de charges décidées par le Gouvernement dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité et du plan de soutien aux éleveurs en difficulté qui prévoyait notamment un échéancier permettant d'étaler les paiements.

Perspectives

- La DSN remplace et simplifie la majorité des déclarations sociales des employeurs par une transmission automatisée des données de la paie : Des gains liés à la dématérialisation et à la fiabilité des informations fournies sont attendus.
- Les PME et TPE entreront progressivement en DSN :

 Sur l'ensemble du territoire national, 1,5 million d'entreprises se préparent à effectuer une DSN et à abandonner leurs anciennes obligations déclaratives. La bonne préparation des PME et des TPE ainsi que de leur expert-comptable avec l'accompagnement de la MSA est un élément clé de la réussite du projet.
- La baisse de 7 points des cotisations.
- La réduction du 2ème appel provisionnel 2016 (de 35% à 25% des cotisations de 2015)
- Le report possible des cotisations 2016.
- L'option à titre exceptionnel du calcul des cotisations sociales sur une assiette annuelle

La dématérialisation au service des adhérents

La multiplicité des points d'entrée des demandes des assurés (courrier, téléphone, accueil, antennes, agents extérieurs, Internet) a conduit à déployer plusieurs outils adaptés. Ils permettent aux personnels MSA de visualiser, depuis leur écran, l'ensemble des courriers et contacts des assurés.

Une large majorité des courriers qui nous sont adressés font l'objet d'une dématérialisation. Il était donc important de centraliser l'ensemble du courrier. C'est en ce sens que l'adresse unique a été créée en 2015 : MSA Beauce Coeur de Loire - 5 rue Chanzy - 28037 Chartres Cedex

Un atelier dédié à la **Gestion Electronique d'Informations et de Documents de l'Entreprise (Geide)** numérise, indexe puis adresse les documents vers les postes de travail des agents concernés.

Chiffres clés

425 679 documents (2015/2014 : + 45 194 documents) ont été numérisés et indexés soit 1 030 758 pages (2015/2014 :+ 110 294 pages) une évolution de + 12% due à la prise en compte des feuilles de soins Santé en documents entrants.

Un atelier en constante évolution

Il prend en charge, en fonction d'un processus spécifique, certains documents qui arrivent en grand nombre, et notamment les déclarations obligatoires. Parallèlement, la dématérialisation poursuit son développement pour permettre l'intégration automatique de nouvelles pièces.

L'identification des adhérents

Toutes les données associées à un personne (état civil) peuvent évoluer. Que se soit la situation familiale, les adresses (postales, mails) ou encore la gestion des modes de paiement des prestations et des cotisations, ces données nécessitent un travail permanent de mise à jour par le service Gestion des Données Communes. En 2015, cela représentait 47 291 procédures.

L'immatriculation, l'enregistrement mais également la radiation de nouvelles personnes (ou entreprises) sont un préalable indispensable à la bonne exécution de notre activité.

Mais c'est bien l'adhérent qui doit être le premier à nous signaler tout changement de situation et mettre à jour ses informations et notamment sa carte vitale.





VIE MUTUALISTE ET COMMUNICATION



VOS
SERVICES
DE
PROXIMITE

SANTE
SECURITE
AU
TRAVAIL

PREVENTION SANTE

ACTION SOCIALE

CONTRÔLE

MEDICAL

ET RISQUE

EN SANTE

Vous accompagner



Missions des élus

Œuvrer

au développement du bien être des adhérents et de la population rurale

Etre acteur sur les territoires

en jouant un rôle de relais avec la caisse, dans la remontée des besoins et les réponses apportées aux attentes

Participer

au déploiement des politiques sur les territoires arrêtées par le Conseil d'administration

Assurer

un rôle de représentation de la caisse

Un appui quotidien

Le secteur vie mutualiste

accompagne les différentes structures d'élus afin de les rendre complémentaires, opérationnelles et efficientes dans le cadre d'un Plan Action Mutualiste

Le service communication

Répond

aux besoins des différents acteurs de la caisse (élus, direction, services)

Conçoit

les supports de communication

Assure

le déploiement de plans de communication

Réalise

les différents supports périodiques et ciblés, adressés aux adhérents

Veille

au respect de la mise en œuvre de la charte graphique institutionnelle



Chiffres clés

3 548 personnes ont participé aux actions locales développées par la MSA Beauce Cœur de Loire avec l'appui de son réseau de proximité et de partenaires locaux.

Les assemblées générales des 24 Echelons Locaux, organisées du 31 mars au 11 mai 2015, ont réuni 374 participants (285 en 2014) dont 40 maires ou adjoints au maire.

489 articles, relatifs à la vie de l'Institution et aux actions déployées sur les territoires, ont été transmis à la presse.

Faits marquants

Renouvellement du réseau des élus

Année de transition, 2015 a été centré sur le renouvellement du réseau des élus, de ses structures politiques et des moyens d'accompagnement, avec notamment:

- L'organisation des élections et d'une journée de dépouillement dans chaque département,
- L'élection d'un nouveau Conseil d'administration,
- La mise en place de 24 Echelons Locaux et d'un Comité Départemental dans chaque département,

- Une contribution des élus à l'élaboration du nouveau Plan Action Sanitaire et Social,
- La construction d'un plan de formation des élus,
- La création d'une lettre spécifique à destination du réseau des élus.

Création d'une nouvelle gamme de supports de communication :

Affiches, plaquettes, dépliants, publications ... la déclinaison en version dématérialisée de ces supports vise à gagner en efficience et à garantir un libre accès à nos services 24h/24.

Cela permet également de mieux utiliser notre site Internet www.msa-beauce-coeurdeloire.fr et de simplifier nos contacts. L'accès à l'information est plus complète et plus réactive. La création des newsletters en 2015 s'inscrit dans ces objectifs.

Salariés, Employeurs, Exploitants, Familles, tous ceux qui disposent d'une adresse mail valide et/ou d'un compte MSA peuvent recevoir, en avance sur les versions papier, une information intéractive et plus complète.

On peut noter également que des économies importantes sont réalisées en favorisant ce nouveau mode de contact, sans pour autant délaisser ceux qui ne sont pas encore équipés (ou en zone blanche) et qui continuent de recevoir l'information papier.



Perspectives

- Accompagner l'évolution des modes de contact avec les adhérents par :
 - Une sensibilisation du réseau des élus,
 - La définition et la déclinaison d'un plan de communication spécifique,
 - L'organisation de réunions d'information sur l'utilisation du site Internet MSA.
- Former les nouveaux élus en proposant des sessions de formations spécifiques aux délégués élus pour la première fois.
- Formaliser le Plan Action Mutualiste 2016-2020.



Assurer la surveillance

des salariés agricoles et des personnels de structures ayant signé une convention

Agir et promouvoir

la santé et la sécurité au travail via une équipe de 8 Médecins du Travail, 3 infirmiers de Santé au Travail et 6 Conseillers en Prévention par :

- des actions en milieu de travail (visites d'entreprises, études de postes, participation au CHSCT, réunions d'information),
- des visites médicales (systématiques, embauches, reprises et pré-reprises, et à la demande),
- des actions d'information et de sensibilisation lors de manifestations agricoles

Informer et sensibiliser

sur les risques et les moyens de protection au travers d'actions ciblées ou de bilans systématiques



Aider financièrement

Les entreprises et les exploitants s'engageant dans des démarches de prévention (contrat, aide financière, subvention...)



Faits marquants



■ Le Salon du Bois 2015

La Fête du Bois s'est déroulée au Domaine du CIRAN le 12 avril 2015. Elle accueillait des professionnels de la filière (scieries, professionnels de la transformation, bûcherons, OPA de la filière, commerce...) et les civils. Les deux conseillers présents ont sensibilisé le public autour des protections individuelles qui doivent être portées lors de l'utilisation de la tronçonneuse et des risques que peut comporter le travail en milieu forestier. Des questionnaires autour d'une tombola ont permis aux visiteurs d'échanger sur le thème de la prévention.

Le Salon Méca'Céréales 2015

Cette manifestation s'est tenue le 5 août 2015 au Lycée Agricole du CHESNOY à AMILLY (45) et avait pour thèmes la moisson, la qualité du grain, l'optimisation de la nutrition azotée et le déchaumage avec la gestion des couverts. C'est un salon régional avec démonstrations de matériels en réel (travail du sol et récolte). Deux conseillers présentaient sur notre stand, le risque électrique avec les lignes à haute tension, les risques inhérents aux produits chimiques et surtout phytosanitaires, le risque routier, les TMS et l'offre de service pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques.

Chiffres

164 visites médicales pour les salariés agricoles et 2 566 visites au titre des conventions hors agricoles.

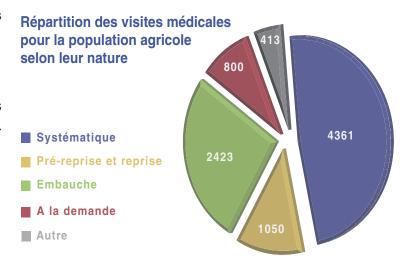
271 visites d'exploitations ou d'entreprises (études de postes, conseils, réglementation, visites des nouveaux installés...).

72 réunions de CHSCT (accompagnement des employeurs et des salariés).

de sessions formation, secourisme au travail, sur des thèmes divers : Bruit, manutention et port de charges, travail en hauteur, évaluation des risques, saisonniers...

702 personnes ont été formées comme sauveteurs secouristes au travail.

installés 131 nouveaux été ont rencontrés.



Le Salon CEREANOV' 2015

Le salon CEREANOV' s'est déroulé le 24 septembre 2015 au Lycée Agricole du SUBDRAY à BOURGES (18). Deux conseillers participaient à cette manifestation qui avait pour thème principal la fertilisation innovante. Le stand MSA avait pour vocation de présenter le risque routier, les règles de circulation et la signalétique pour les engins agricoles empruntant les voies publiques.





Les Contrats d'accompagnement

Le contrat d'accompagnement est un dispositif d'aides financières pour l'amélioration des conditions de travail des exploitants agricoles et des employeurs de main d'œuvre.

En 2015, 31 contrats d'accompagnement ont été finalisés. 12 contrats concernent les salariés pour un montant de 9 183.01 euros et 19 contrats concernent les exploitants pour un montant de 17 744.83 euros. Les actions portent notamment sur l'acquisition de matériels de manutention, de contention animale et de protections respiratoires (masques ventilés).



Les AFSA (Aide Financière Simplifiée Agricole)

L'AFSA est un dispositif d'accompagnement méthodologique et financier qui vise à améliorer les conditions de travail au sein des Très Petites Entreprises agricoles. Il a été créé à destination des employeurs de main d'œuvre de \geq 0,5 et \leq 10 ETP.

Pour l'année 2015, 15 contrats ont été signés concernant du matériel de manutention et de contention animale pour un montant de 40 203.20 euros.

LES CONTRATS DE PREVENTION

Le contrat de prévention s'inscrit dans un cadrage national. Sont éligibles les entreprises, relevant d'un secteur signataire de conventions nationales d'objectif (CNOP) qui emploient un effectif salarié inférieur à 199 personnes. En 2015, 3 contrats ont été signés dans les secteurs du Paysage, de la vinification et des cultures spécialisées pour un montant total de 61 184.00 euros.

Perspectives

- Plan Santé Sécurité au Travail 2016 2020 : l'année 2016 est celle du lancement du PSST qui revisite les modalités d'intervention et d'action de la prévention.
- AFSE : Aide Financière Simplifiée des Exploitants. Comme pour les employeurs de main d'oeuvre, les exploitants bénéficient à compter de 2016 d'un système d'aides financières, destiné à la mise en place d'actions de Prévention.

■ Détecter, informer, et orienter

les ressortissants agricoles afin de leur faciliter l'accès aux droits sociaux et aux services

Accompagner les assurés

avec une équipe de travailleurs sociaux spécialisés :

- les salariés agricoles touchés par la maladie, l'accident du travail, la maladie professionnelle
- les non salariés agricoles quelles que soient leurs problématiques
- les retraités pour des besoins sociaux en lien avec leur santé

Déployer des actions collectives sur les territoires dans les domaines :

- de la prévention santé,
- de l'insertion sociale et professionnelle
- et de la responsabilisation des jeunes

Une Ingénierie Sociale en oeuvre

sur les territoires visant au déploiement et au suivi des MARPA et à la création des micro crèches ...

Octroyer des aides financières sous forme de prestations extra légales et de subventions



Faits marquants

Le réseau MARPA poursuit son développement





Dans le cadre de son Action Sociale, la MSA BCL propose l'Avenir en Soi

3 temps forts:

- s'appuyer sur son vécu
- (re) découvrir ses qualités grâce aux échanges
- avoir confiance en ses atouts pour rebondir vers de nouveaux projets

Chiffres clés

- 1 655 ménages ou personnes seules rencontrés au moins une fois en 2015, soit 4535 entretiens.
- 115 non salariés agricoles du RSA ont fait l'objet d'une action des travailleurs sociaux pour l'établissement d'un Contrat d'Engagement Réciproque, soit 243 interventions liées à de l'insertion.
- 41% des prestations extra légales versées en 2015 concernent les familles et les jeunes, 8% les personnes malades/handicapées et la prévention santé et 51% les personnes âgées.
- 16 projets primés dans le cadre de l'Appel à Projets Jeunes (APJ).
- 35 Contrats enfance jeunesse actifs pour un montant annuel de 104 509 €
- Deux projets MARPA en cours de réalisation :
- MARPA de Savigny en Sancerre (en photo ci-contre) avec une ouverture prévue en juin 2016
- MARPA de Corbeilles en Gatinais
- Ouverture de la micro crèche sur la commune de Illiers le Combray communauté de Communes «Pays de Combray» (28)

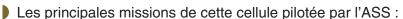
L' ACTION SANITAIRE ET SOCIALE



Mise en place d'une Cellule de Prévention de Maintien dans l'emploi (CPME)

La création d'une cellule BCL composée des services prévention, médicaux, santé et ASS répond à plusieurs objectifs :

- Signaler les situations « à risque »,
- Prévenir la perte d'emploi et la désinsertion professionnelle des salariés et des non salariés,
- Accompagner les situations,
- Faire le lien avec les SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés).







Maintien dans l'Emploi

- Détecter et orienter les personnes menacées d'inaptitude pour prévenir la perte d'emploi et la désinsertion sociale et professionnelle.
- Signaler et accompagner les personnes en situation de handicap pour favoriser le maintien dans l'emploi actuel ou une reconversion.
- Mobiliser et coordonner tous les acteurs internes et externes lors de situations complexes.
- Proposer des actions de prévention de la désinsertion professionnelle et ou des actions de mobilisation sociale favorisant l'insertion.

Installée en septembre 2015, la cellule CPME s'est réunie 2 fois. Elle a examiné en 3 mois 12 situations d'assurés : 6 salariés et 6 exploitants dont la moyenne d'âge est de 47 ans. A ce jour aucune prestation n'a été versée.

Participations aux manifestations

- Actions partenariales pour les aidants familiaux, les seniors ou les personnes handicapées.

Les travailleurs sociaux ont participé à la mise en place de forums (tenue de stand) ou des conférences au cours desquelles ils ont présenté l'Action Sanitaire et Sociale tout en répondant aux sollicitations des ressortissants et des professionnels partenaires.

- Forum : «Mieux accompagner nos aînés» en partenariat avec le Conseil Départemental, à Baugy (18) et débat théâtral « Par dessus la tête » avec la compagnie Entrée de Jeu.
- Forum débat théâtral en inter régimes à Lignière (18) sur le Thème « Vieillir c'est vivre ».
- Forums et ateliers en partenariat avec le Conseil départemental de l'Eure et Loir ; deux manifestations autour de la pièce de théâtre « Mathilde Jacques et les autres » animée par la compagnie Vol de nuit se sont déroulées à Nogent le Rotrou et à Châteaudun.
- Tenue de stand à Châteaudun (28) dans le cadre de la semaine bleue.
- Participation dans le Loiret aux actions : « prévention des risques à domicile pour les seniors » à Châtillon-Coligny, au « salon des seniors » à Châteauneuf sur Loire, au « Forum la prévention des chutes » à Ouzouer sur Loire.

Perspectives

- Nouveau Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2016-2020.
- Nouveau règlement des prestations extra légales.
- Mise en place d'une "Charte partenariale des solidarités avec nos aînés" sur le département du Cher.
- Réflexion pour déployer de nouvelles actions collectives et partenariales sur les territoires.



Proposer aux assurés MSA

salariés, exploitants et employeurs, de bénéficier d'actions de prévention santé concrètes et adaptées tout au long de la vie

Une mise en œuvre pluridisciplinaire

Médecins du travail, médecins conseils, pôle santé, service action sanitaire et sociale, vie mutualiste sont mobilisés pour déployer une politique de prévention santé complète et adaptée.

Un financement spécifique : le FNPEISA

Le Fonds National de Prévention permet de mobiliser à lui seul près de 600 000 € pour des actions.

Chiffres clés

197 personnes ont participé aux conférences Senior et aux ateliers du Bien Vieillir (ABV)

453 personnes ont participé aux conférences mémoire et aux séances d'animation PEPS EUREKA

1 268 enfants ont bénéficié de l'action Planetarisks.



Faits marquants

■ Les actions d'initiatives locales : La campagne contre l'usage excessif d'alcool

Cette action d'initiative locale se déroule dans le département de l'Eure et Loir depuis 2010. En 2015, elle a été réalisée en partenariat avec les services de la prévention routière de la Préfecture du 28, la Mutuelle Harmonie Mutuelle, les associations d'anciens buveurs, la MSA BCL et divers partenaires, soit environ 30 partenaires représentés. L'évènement s'est déroulé au Lycée Fulbert de Chartres, avec le soutien des sections BTP « management » de cet établissement.

- 139 participants au colloque « Alcool et Entreprises » au Lycée Fulbert de Chartres
- 50 questionnaires de satisfaction recueillis font ressortir un taux de 47 % de très satisfaits et 53 % de satisfaits



Organisation d'une conférence sur le thème de la santé à Bourges

Dans le Cher, depuis 2009, le groupement des mutuelles de la fonction publique, la CPAM, le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé), la MSA BCL se sont regroupés pour organiser une conférence débat ouverte à tout public sur le thème de la santé.

En 2015, le thème retenu « Qualité de vie au travail » a permis d'accueillir M. MACHNO, Chef du service Prévention, environnement social et santé au travail du Conseil Départemental du Cher, M. MARTIN, Membre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT), M. ZORRILLA, Directeur des Ressources Humaines de l'entreprise RIANS, le Dr ROGER, Médecin du Travail de Bourges Plus. 85 personnes ont participé à cette conférence.

L'accompagnement des projets de Maisons de Santé Pluri-professionnelles rurales (MSP)

L'accompagnement des maisons de santé en fonctionnement se poursuit sur le territoire de Beauce Cœur de Loire avec Senonches (28), Sancerre (18), La Guerche sur l'Aubois(18), Sancoins (18) et Bellegarde (45) :

Pour ces MSP et depuis leur ouverture, la MSA BCL a développé un partenariat avec l'équipe des professionnels de santé. Il concerne des actions de santé publique, notamment l'Education Thérapeutique du Patient (ETP), avec la formation de professionnels de santé de la MSP au programme d'ETP de la MSA.

L'accompagnement de nouveaux projets de maison de santé a débuté en 2015 sur :

- Pithiviers (45) regroupant 21 professionnels de santé,
- Cloyes sur le Loir (28) regroupant 11 professionnels de santé,
- Illiers-Combray (28) regroupant 10 professionnels de santé,
- Voves (28) regroupant 10 professionnels de santé,
- Sancergues (18) regroupant 14 professionnels de santé,
- Culan Châteaumeillant (18) regroupant sur 2 structures 18 professionnels de santé.



Perspectives

- Colloque Alcool et drogues au travail :
 - Poursuite de l'action en Eure et Loir
 - Sur le département du Cher, un nouveau colloque est en cours d'élaboration en lien avec de nombreux partenaires.
- Forum Diabète et Activité physique : La MSA Beauce Coeur de Loire sera partie prenante de ce forum qui se déroulera le 14 novembre 2016 dans le Loiret. Le médecin conseil en charge de l'éducation thérapeutique sera présent avec de nombreux partenaires.
- Poursuite des actions de prévention seniors inter régimes : La MSA est partenaire du projet «Vieillir c'est vivre». C'est au travers d'une pièce de théatre que ce projet sera présenté aux différents publics de l'inter régimes à Bourges.



Contrôler

la justification médicale des prestations individuelles en donnant des avis sur :

- Les arrêts de travail
- Les affections de longue durée (ALD)
- Les accidents du travail et maladies professionnelles

Ф. Assurer la Médecine Préventive organisation des séances « Instants Santé » proposant un bilan de santé à nos adhérents



www.msa.fr





Participer à la régulation et à la qualité du système de soins hospitalier et ambulatoire

par des actions de sensibilisation, de pédagogie et de contrôle dans le cadre de la Maîtrise médicalisée auprès des professionnels de santé et des établissements:

- Respect de l'utilisation de l'ordonnancier bizone
- Contrôle de la tarification des établissements
- Promotion des bonnes pratiques auprès des professionnels (malades chroniques)

Chiffres clés

31 399 contrôles et avis rendus (+17% par rapport à 2014)

Faits marquants



Médecine en campagne

Pilotée par l'AROMSA en partenariat avec l'ARS, cette action menée auprès des étudiants des facultés de médecine, des écoles d'infirmières et des écoles de masso-kinésithérapie est destinée à promouvoir l'exercice en milieu rural.

Elle vise à donner une image positive et attractive de l'exercice en milieu rural, et à mettre en avant ses atouts.

En 2015, les actions menées par les médecins conseils ont consisté en :

- L'envoi d'affiches et de dépliants dans les différents établissements de formation
- Une présentation du dispositif aux membres du conseil de l'ordre des médecins et du représentant de la faculté de médecine de Tours
- La participation au séminaire organisé par la faculté de médecine de Tours en lien avec des partenaires diversifiés (Conseil Régional, médecins des pays francophones ...) sur la démographie des professionnels de santé, l'installation des jeunes et les besoins de santé de la population de la Région Centre.
- La participation à la formation des internes en médecine générale qui est l'occasion d'échanges sur les spécificités de l'exercice en milieu rural, ses avantages, la variété de la pratique, les contacts humains, la reconnaissance...

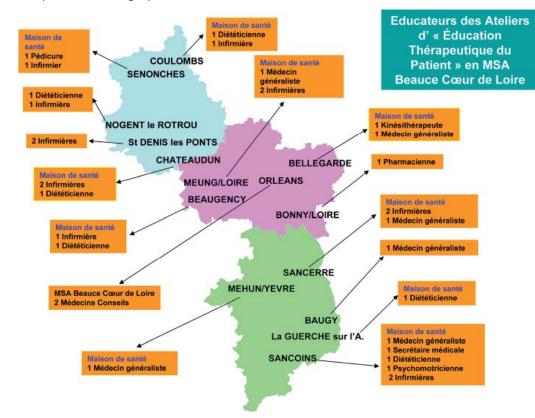
Education thérapeutique du patient atteint de maladies cardio-vasculaires

Le programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) développé par la MSA depuis 2007 s'adresse aux malades chroniques âgés de plus de 55 ans atteints de maladies cardio-vasculaires (HTA, insuffisance cardiaque, diabète, AVC ...).

En 2015, son développement sur les territoires de la MSA Beauce Cœur de Loire a connu un essor notable. La formation des 30 éducateurs est prise en charge par la MSA.

Une quinzaine de sites assure ce programme spécifique de la MSA pour des assurés de tous les régimes d'Assurance Maladie sous la forme d'ateliers en petits groupes permettant aux participants d'acquérir des compétences dans les domaines touchant à leur maladie (facteurs de risque, nutrition, activité sique, médicaments, signes d'alerte, etc.).

L'ETP a ainsi permis à un nombre significatif de malades de mieux appréhender la connaissance de leur maladie et de mieux vivre avec.



Perspectives

Expérimentation du forfait Psychologue / Diététicienne

Projet expérimental à destination de patients en souffrance sociale avec troubles psychologiques et/ou conduites à risque alimentaire (en particulier dans le cadre de la lutte contre l'obésité) programmé pour 2016. Ce projet prévoit une prise en charge rapide par un circuit court sur prescription du médecin traitant et à destination d'une équipe de psychologues et de diététiciennes.

- Activité Physique et Sportive Adaptée (APSA)

L'APSA contribue à l'amélioration des maladies cardio-vasculaires, du diabète, des chutes, de l'autonomie, du bien-être...

La MSA Beauce Cœur de Loire, par son partenariat étroit avec les maisons de santé pluridisciplinaires, a l'opportunité d'initier un projet expérimental inédit d' «activité physique et sportive adaptée» (APSA) réalisé par des «coachs sportifs» formés et diplômés pour ce type d'activité sur prescription médicale et suivi cardiologique.

Ce projet est en cours de réalisation en association avec de nombreux partenaires.

CardioMotiv

Un projet expérimental développé par la CCMSA concernant un programme pour téléphone portable est prévu pour 2016. Il s'agit d'une application permettant un suivi de son activité physique et son alimentation par des objectifs quantifiés et mesurables fixés sous la surveillance de son médecin traitant.

Accueillir

les adhérents sur les sites départementaux, dans les antennes locales, les bureaux décentralisés et sur rendez vous dans les permanences

Répondre

aux questions des assurés quelle que soit la législation concernée

Conseiller

les adhérents, les aider dans leurs démarches et à constituer leurs dossiers

Dresser

un bilan des droits auxquels les assurés peuvent prétendre dans le cadre de « rendez vous prestations MSA »

Chiffres clés

241 400 appels téléphoniques reçus.

97% d'appels aboutis.

41 364 personnes accueillies dans nos différents points d'accueil.

les conseillers en protection sociale ont réalisé :

807 interventions en matière d'affiliation et de cotisations.

737 interventions dans le domaine des prestations, dont 406 rendez-vous prestations.

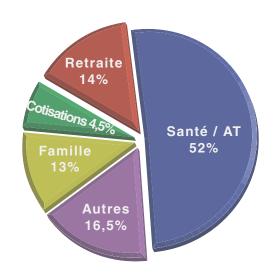
811 conseils téléphoniques.

Participer

à l'animation de formations, réunions ou manifestations partenariales (stages à l'installation, lycées agricoles, forums...)



Répartition des personnes reçues par domaine dans les différents points d'accueil en 2015



Faits marquants

Sur le plan de l'activité

Les évolutions de la législation retraite génèrent des demandes de conseils sur les conditions et les démarches préalables au départ à la retraite, sur le cumul emploi retraite, le droit combiné et la réversion. Des conseils sur l'affiliation ont également été donnés notamment sur certains montages sociétaires, la pluriactivité (...).



Siège Administratif - Orléans

- Participation des conseillers en protection sociale à des réunions de sensibilisation sur la dématérialisation et sur le site internet de la MSA Beauce Cœur de Loire.
- Augmentation des conseils et informations donnés dans différents domaines et particulièrement celui des prestations.

Sur le plan organisationnel

Mise en place du centre de contact et des nouveaux modes de contact (adresse unique, plateformes téléphoniques, réorganisation de l'accueil physique ...) pour le 1er février 2016.



Site de Bourges



Siège Social - Chartres

Perspectives

- Poursuite de la participation des conseillers en protection sociale au dispositif PRADO (Programme d'Accompagnement du retour à Domicile) dans le cadre de la réalisation de rendez-vous prestations orientés vers les droits santé, la famille et le domaine extra légal.
- Réorganisation des Entretiens Information Retraite.
- Participation à la communication sur les services sécurisés et à la réorganisation des accueils (centre de contacts, adresse unique, nouveaux horaires ...).



Contribuer à la mise en oeuvre

d'une politique d'offre de services, portée par l'ensemble des caisses de MSA, permettant de répondre aux besoins et attentes des populations agricoles et rurales

Faire vivre le réseau

des associations des trois départements adhérentes au groupement d'employeurs que constitue MSA Services en mettant à disposition les compétences des personnels administratifs, comptables et d'encadrement dans le cadre d'une mutualisation des moyens humains

Développer un savoir faire reconnu

dans les domaines du maintien à domicile des personnes âgées, de l'évaluation, de la téléassistance, ou de l'insertion sociale et professionnelle

Chiffres clés

58 salariés mis à disposition des associations adhérentes à MSA Services.

479 000 heures d'aide à domicile par Facilavie.

5 271 abonnés à la téléassistance Présence Verte.

Près de 128 584 portages de repas à domicile par Facilavie.

Plus de 80 000 heures réalisées dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle par ASER.

Près de 100 lits gérés dans le cadre de services de soins à domicile.

Maintien à domicile

Soins infirmiers à domicile

ASSAD Les Aix d'Angillon (Cher)

ASSIAD Massay (Cher)

96 lits pour personnes âgées et

pour personnes handicapées

23 aides soignantes

Téléassistance

Location, vente et maintenance

PRESENCE VERTE 18
PRESENCE VERTE 28
PRESENCE VERTE 45

www.presenceverte.fr

Près de 5300 abonnés

Aide à domicile Garde à domicile Portage de repas

FACILAVIE (Cher) www.facilavie.eu

Près de 479 000 heures réalisées par 437 salariés

128 584 repas livrés à domicile Evaluations
à domicile
Prévention santé

PASTEL

5 évaluateurs spécialisés et formés

2 700 évaluations réalisées pour la MSA, la CARSAT le RSI, le CMCAS

9 associations adhérentes à MSA Services présentes sur les territoires <u>ruraux</u>

Travaux agricoles et travaux chez les particuliers Chantiers d'insertion Val d'Aubois, Vallée du Cher (18) et Pithiverais (45)

ASER: Association Solidarités Emplois Ruraux (Cher et Loiret)

Plus de 83 000 heures réalisées et 443 salariés

6 cycles d'ateliers

Prévention santé

Association intermédiaire et chantiers d'insertion

Insertion sociale et professionnelle



Faits marquants



- ▶ Election d'un nouveau Président de l'association FACILAVIE le 9 juin 2015 : Jacques TISSERAND prend la relève de Félicia BRUNEAU.
- ▶ Election d'un nouveau Président des associations Présence Verte 18 (CA du 05 juin 2015), 28 (CA du 18.06.15) et 45 (CA du 17.04.15) :

Benoit CELIER prend la suite d'Annie SIRET.



▶ Election d'un nouveau Président de MSA Services BCL (CA du 08.10.15) : Benoit CELIER prend la relève de Marc GOURDOU.



Une nouvelle association

Création de l'association Présence Verte Activ'solutions le 21 décembre 2015.

L'association a pour but de développer et commercialiser, pour son compte ou pour le compte d'autres organismes, des solutions de téléassistance et des équipements favorisant le maintien à domicile. Cette activité s'exerce en dehors du périmètre du dispositif loi Borloo « offre de services à la personne ».



Perspectives

Projet de création d'une association Présence Verte Beauce Coeur de Loire fusionnant les 3 associations existantes Présence Verte 18, 28 et 45, fin 2016.

Nos services web : un nouveau lien privilégié



Missions

Concevoir et promouvoir

des services dématérialisés facilitant le quotidien de nos adhérents et répondant à leurs attentes, en complément des Assistance aux services sécurisés

Assistance internet : assistanceinternet@bcl.msa.fr

Tél: 09 69 39 91 45 (numéro cristal) 8h-17h du lundi au vendredi

www.msa-beauce-coeurdeloire.fr

services traditionnels existants (accueil physique, téléphone, rendez-vous)

Permettre d'accéder à tout moment

à une information fiable et simple pour comprendre des législations souvent complexes

Renforcer

le lien avec les publics agricoles et ruraux en les informant notamment sur toutes les actions menées localement

Offrir

un espace privé permettant à chaque adhérent, qu'il soit particulier, exploitant ou une entreprise, de consulter sa situation personnelle et faire des démarches en toute sécurité

Proposer

une assistance Internet téléphonique pour accompagner nos adhérents lors de leur inscription et dans l'utilisation du site

Chiffres clés

41 750 entreprises et particuliers ont ouvert leur espace privé sur notre site Internet



Faits marquants : les nouveaux services 2015

- Inscription et obtention du mot de passe en temps réel,
- Mot de passe oublié : obtention d'un nouveau mot de passe en temps réel,
- Modification du contrat de travail en ligne et en temps réel,
- Déclaration de situation des 16 à 18 ans en ligne pour l'allocation de rentrée scolaire (ARS),
- Demande d'aide au logement en ligne (dispense de pièces jointes).

Perspectives : les services de demain

- Demande de rendez-vous en ligne (2016),
- Déclaration trimestrielle de Prime Activité (2016),
- Le service « Ma Carte vitale » devrait permettre à un extranaute de consulter l'état des cartes de son groupe familial. Le service permettra de déposer en ligne les documents nécessaires (photo identité + carte d'identité) pour obtenir une nouvelle carte,
- Déclaration Accident du travail pour les exploitants,
- Dépôt de documents,
- Déposer une demande d'évaluation du montant de la retraite, pour les salariés et exploitants (+ 45 ans).

La cellule prévention du suicide en agriculture

Les difficultés personnelles ou professionnelles, peuvent parfois générer de la détresse, voire conduire jusqu'à un risque suicidaire. La MSA et ses partenaires se mobilisent pour accompagner et aider à gérer cette situation de crise. Cette cellule, composée de professionnels de la MSA (médecins, travailleurs sociaux, conseillers...), a pour objectifs :

- d'apporter une écoute immédiate à des situations de mal être,
- de développer un réseau d'aides et d'accompagnement,
- d'orienter les personnes en situation de fragilité.

Elle s'appuie notamment sur le réseau des élus de la MSA.

En contactant les services MSA, vous pouvez être mis en relation avec un interlocuteur de la cellule pluridisciplinaire.

Pour en parler

Votre médecin traitant est votre 1er interlocuteur

La MSA met à votre disposition Agri'écoute : 09 69 39 29 19

SOS Amitié

par téléphone : 02 38 62 22 22

par mail: sosamitiecentre@yahoo.fr

par tchat : www.sos-amitie.org

une écoute immédiate et anonyme, 24h/24, 7j/7

Nous contacter

par téléphone : 02 38 60 54 55

par mail : contact_cellule_prevention.blf@bcl.msa.fr

■ En cas d'urgence composez le 15 ou le 112

Retrouvez ces informations et tous les services de la MSA sur notre site Internet : www.msa-beauce-coeurdeloire.fr



www.msa-beauce-coeurdeloire.fr



Le bilan de l'année 2015 fait état d'un nombre de signalements en baisse par rapport à 2014 : 35 en 2015 contre 47 en 2014.

35 situations ont été étudiées (dont une semblant présenter un risque suicidaire imminent). 4 situations de 2014 et 7 situations 2015 étaient toujours suivies au 31 décembre.

5 prises en charge au titre d'une prestation extra-légale pour la mise en place d'un suivi psychologique ont été délivrées.

Parallèlement au fonctionnement de la cellule, a été crée une permanence téléphonique assurée par les secrétariats de méde-

cine conseil, de santé au travail et d'action sociale. Cette permanence est complémentaire au n° national AGRI ECOUTE mis en place en octobre 2014.



LES
FONCTIONS
DE
CONTROLE



LA GESTION FINANCIERE LES FONCTIONS SUPPORTS







Les moyens d'agir



■ Vérifier

la bonne application de la législation sociale agricole en s'assurant notamment de la conformité des déclarations faites par les assurés tant en matière de cotisations que de prestations

Mettre en oeuvre

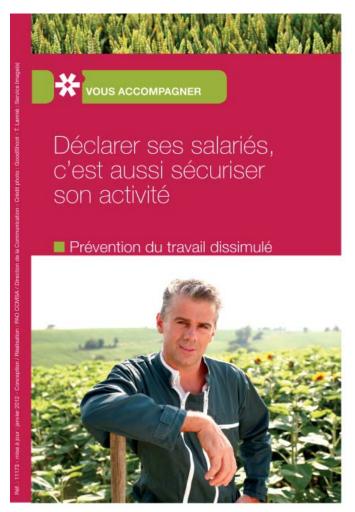
des actions de prévention et de lutte contre le travail illégal

Relever

le cas échéant les infractions en établissant des procès verbaux

Réaliser

des enquêtes à la demande des services



Campagne nationale de communication

Chiffres clés

Selon la situation, un contrôle peut générer un redressement ou au contraire une réduction de cotisations.

572 contrôles relatifs aux déclarations des revenus professionnels ont été effectués auprès des entreprises agricoles.

82 contrôles relatifs à l'assiette des cotisations sur salaires ont été réalisés.

187 entreprises ont été contrôlées dans le cadre de la lutte contre le travail illégal, principalement lors des activités saisonnières présentant de fortes variations de déclarations de main d'œuvre.

Le montant des redressements notifiés au titre du travail dissimulé pour 2015 s'élève à 100 122 €

Le contrôle des prestations sociales : Ces contrôles sont essentiellement réalisés suite à une demande faite par les services techniques et selon des actions ciblées retenues dans le cadre du plan de contrôle ou de la lutte contre la fraude.

36 contrôles dans le domaine «famille», ont principalement porté sur les prestations soumises à condition de ressources, les allocations logement et le RSA.

16 cas de fraude ont été notifiés, soit un montant total de 5 606 € Par ailleurs, une plainte a été déposée.

La majorité des objectifs fixés dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion a été atteint en 2015 grâce à la dynamique engagée et l'élargissement du contrôle à l'ensemble des secteurs d'activités.



Gérer les ressources humaines et la politique sociale de l'entreprise :

- Sur le plan administratif et contractuel dans le respect du droit (paie, etc.)
- En procédant au recrutement, à l'accompagnement des nouveaux embauchés, au suivi des carrières des collaborateurs, à la mise en oeuvre du plan de formation
- En assurant le suivi des instances représentatives du personnel et des accords d'entreprise

Se doter de moyens logistiques au service de nos missions nécessite :

- Un environnement et des moyens informatiques sécurisés
- Une gestion de l'immobilier (travaux, entretien, agencement), des contrats de services et des fournitures, d'un parc automobile de 102 véhicules
- La mise en œuvre de procédures de marchés publics

Piloter des moyens techniques transversaux en s'appuyant sur :

- Une démarche qualité (suivi des 157 engagements figurant dans notre contrat pluriannuel de gestion issu de la COG conclue entre l'Etat et la MSA, labellisation des sites d'accueil)
- Un référentiel d'actions de contrôle interne qui vise à sécuriser le paiement des prestations, l'émission des cotisations et d'autres activités comme la paie par exemple
- Une gestion des profils d'habilitation des agents aux outils informatiques dans une optique de sécurisation



LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)



Chiffres clés

Le nombre de collaborateurs l'entreprise diminue, conformément à la COG.

Au 31 décembre 2015, on compte 355 collaborateurs en CDI (71 hommes et 284 femmes) et 21 CDD (18 femmes et 3 hommes).

- 21 collaborateurs ont quitté l'entreprise.
- 9 salariés ont été embauchés en CDI et 26 en CDD (19 surcroits d'activité, 7 remplacements maladie et maternité).
- 9 455 heures de formation ont été dispensées au profit de 289 collaborateurs.
- 343 230 courriers « arrivée » (-9,60% par rapport à 2014).
- 234 906 courriers « départ » (-15,87% par rapport à 2014).
- 267 035 photocopies (-25,79% par rapport à 2014).
- 1 374 677 km parcourus par 102 véhicules.

La gestion financière

Missions de l'agence comptable

Payer les prestations ainsi que les dépenses de gestion et encaisser les cotisations

Sécuriser les circuits de trésorerie avec les partenaires financiers

Piloter le dispositif budgétaire de la MSA Beauce Coeur de Loire

Piloter le dispositif d'arrêté des comptes

Chiffres clés

Budget en dépenses : 28.870.943 € exécuté à hauteur de 28.640.629 €

33 689 chèques reçus et traités sur l'exercice 2015 2 241 305 virements représentant un flux financier de 598 058 980 €

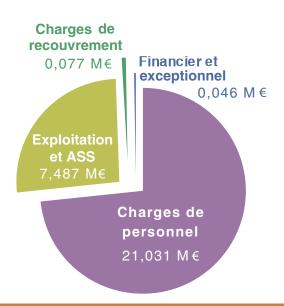
28.641 M€

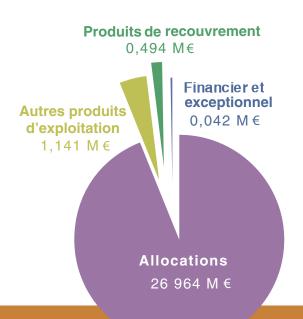
Faits marquants

- L'année 2015 a vu la mise en place de l'outil OCEAN (Outil Comptabilité Et Achats National).
- Moyens de paiement « lettres chèques » : une campagne visant à réduire le volume des lettres chèques est menée depuis mi 2011. Cette campagne a eu pour résultat un nombre total de 14.164 lettres chèques ce qui a réduit leur nombre de 1.286 par rapport à 2014 (-45.833 entre 2011 et 2015).

Compte de résultat

Les dépenses totales : 28,641 M€ Les recettes totales :





Perspectives

- Généralisation de l'utilisation de OCEAN : source d'alimentation de l'outil comparatif des charges et de la comptabilité analytique.
- Poursuite des travaux de refonte de l'outil de comptabilité analytique, avec un objectif de chiffrage en coûts complets des processus.
- Prolongement des travaux d'analyse budgétaires, soit par la réalisation ou l'actualisation d'études sur des thèmes devant être approfondis, soit par la participation à des groupes de travail sur des domaines stratégiques pour l'entreprise.

Lexique



ABV: Atelier du Bien Vieillir

ACS: Aide à la Complémentaire Santé

ADIL 45: Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret

ADOC: Association pour le Dépistage Organisé des Cancers

ADOM: Association d'Aide à DOMicile

AFSA: Aide Financière Simplifiée en Agriculture **AGRIDIFF:** Aide aux Agriculteurs en Difficulté

ALD: Affection de Longue Durée

AMEXA: Assurance Maladie des Exploitants Agricoles

APL: Aide Personnalisée au Logement

ATEXA: Assurance Accident du Travail des Exploitants Agricoles

APA: Allocation Personnalisée à l'Autonomie
ASLL: Accompagnement Social Lié au Logement
ASER: Association Solidarité Emploi Ruraux

ASS: Action Sanitaire et Sociale

ASSAD: Association de Services de Soins à Domicile

ASSIAD: Association de Service de Soins Infirmiers d'Aide à Domicile

ARS: Agence Régionale de Santé
ARS: Allocation de Rentrée Scolaire
ASF: Allocation de Soutien Familiale

ASPA: Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

AT: Accident du Travail



CAF: Caisse d'Allocations Familiales

CCMSA: Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

CD: Comité Départemental
CDD: Contrat à Durée Déterminée
CDI: Contrat à Durée Indéterminé
CEJ: Contrat Enfance Jeunesse

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CLIC: Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées

CMCD : Contrôle Médical et Dentaire
CMU : Couverture Maladie Universelle

CMU-C : Couverture Maladie Universelle – ComplémentaireCNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

COG: Convention d'Objectifs et de Gestion
CPAM: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRA: Commission de Recours Amiable



EARL: Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
ETP: Equivalent Temps Plein (temps de travail)
ETP: Education Thérapeutique du Patient



FAC: Commission Formation – Animation – Communication FAMEXA: Fonds d'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information

des Professions Agricoles

G

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en commun

GDC: Gestion des Données Communes

GDE: Gestion De l'Espace
GDR: Gestion Du Risque

GEIDE: Gestion Electronique de l'Information et du Document de l'Entreprise



IJ: Indemnité Journalière



LASER: Les Associations au Service de l'Emploi en milieu Rural

LFSS: Loi de Financement de la Sécurité Sociale



MARPA: Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées

MFR: Maison Familiale Rurale

MSR: Maison de Santé Rurale pluriprofessionnelle



NSA: Non Salarié Agricole



PAC EUREKA : Programme Activation Cérébral EUREKA
PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
PASS : Plan d'Action Sanitaire et sociale

PASTEL: Partenaires pour l'Animation et les Services des Territoires d'Eure et Loir

PEPS EUREKA: Programme d'Education et de Promotion de la santé EUREKA

PIAR: Prestations Indues à Récupérer

PMM: Plan de Maîtrise Médicalisé des dépenses de santé
PRAP: Prévention des risques liés à l'Activité Physique

PRP: Prévention des Risques Professionnels



RAM: Relais Assistantes Maternelles

REAAP: Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité

RCO: Retraite Complémentaire Obligatoire

RIS: Relevé Individuelle de Situation (de la carrière en prévision de la retraite)

RSA: Revenu de Solidarité Active
RSI: Régime Social des Indépendants



SA: Salariés Agricoles **SAM:** Salaire Annuel Moyen

SESAM VITALE : Système Electronique de Saisie de l'Assurance Maladie Vitale

SSIAD: Service de Soins Infirmiers à Domicile

SIGMAP : Service et Informatique du Groupe Msa et de ses Partenaires

SMIC: Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SST: Santé, Sécurité au Travail



TASS: Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

TESA: Titre Emploi Simplifié Agricole

TO: Travailleur Occasionnel

TMS: Troubles Musculo-Squelettique

TPE: Très Petites Entreprises



VIVEA: Fonds pour la formation des exploitants agricoles

